## Lutte contre le dopage

Faits importants et extraits du Guide du sportif de l'AMA





# Qu'est-ce que L'AMA?

L'Agence mondiale antidopage (AMA) est une organisation internationale indépendante créée en 1999 pour promouvoir, coordonner et superviser la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes.

L'AMA a coordonné le développement et l'évolution ultérieure du Code mondial antidopage (le Code).

L'AMA est engagée dans de nombreuses activités importantes, notamment la recherche scientifique et en sciences sociales, l'éducation, la sensibilisation des sportifs, le développement antidopage, ainsi que l'application et la supervision de la mise en place du Code. L'AMA n'est pas une agence de contrôles.

# Qu'est-ce que le Code ?

Le Code est un document visant à assurer que les règles antidopage soient harmonisées dans tous les sports et tous les pays.





La Liste s'applique aux sportifs en compétition et hors compétition. L'AMA met à jour la liste chaque année. La version la plus récente est publiée sur notre site Web.

- L'utilisation irresponsable de toute substance ou méthode médicale, diététique ou autre peut vous priver de vos meilleures performances.
- Il est recommandé de faire preuve d'une prudence extrême lors de l'utilisation de compléments alimentaires. Même un complément « naturel » peut contenir une substance interdite.
- Avant de prendre des médicaments/compléments, consultez :
  - la Liste
  - votre organisation nationale antidopage (ONAD)/ fédération internationale (FI)
  - un pharmacien ou un médecin

Si vous demandez et obtenez une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) de votre FI (pour les sportifs de niveau international) ou de votre ONAD (pour les spotifs de niveau national), vous pourrez prendre certains médicaments interdits dans des conditions spécifiques.

## Contrôles /

Voir ci-dessous le quide illustré sur les 11 étapes du contrôle du dopage

(Contrôle du dopage)

Si vous participez à des compétitions de niveau national et/ou international, vous pouvez faire l'objet de contrôles de l'urine et/ou du sang en tout temps et en tout lieu par votre FI, votre ONAD ou une organisation responsable de grandes manifestations. Tous les contrôles sont effectués par des personnes spécialement formées et accréditées pour le contrôle du dopage.

Les contrôles peuvent être réalisés en compétition et hors compétition.

### Pourquoi suis-je contrôlé?

- En compétition, vous pouvez être choisi par sélection aléatoire. par votre classement final ou pour une autre raison particulière.
- · Hors compétition, vous pouvez être contrôlé en tout temps, en tout lieu et sans préavis.
- Si vous êtes mineur ou si vous avez un handicap spécifique, vous pouvez demander de légères modifications dans la procédure de prélèvement d'échantillon. Vous pouvez discuter de ces modifications avec l'agent de contrôle du dopage au moment du contrôle.

## Tout sur les informations sur la localisation

Si vous êtes identifié dans un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles, vous devez fournir des informations actualisées et précises sur votre localisation, notamment:

- votre adresse postale
- votre programme et vos sites d'entraînement
- votre programme de compétitions
- · vos activités personnelles régulières, telles que travail ou école

De plus, vous devez indiquer un lieu et une période de 60 minutes chaque jour où vous pourrez faire l'objet d'un contrôle. Si vous n'êtes pas présent à l'endroit et à l'heure spécifiés, un contrôle manqué peut être déclaré. Même si vous n'êtes pas dans un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles, des informations sur votre localisation peuvent vous être demandées.





**ADAMS** 

En tant que sportif, vous pouvez mettre à jour les informations sur votre localisation dans le système d'administration et de gestion antidopage de l'AMA (ADAMS), où vous pourrez également trouver des informations et des ressources utiles.





## Contrôle:

Processus de

Tous les échantillons

laboratoires accrédités

sont envoyés à des

laboratoire

par l'AMA.

### Les 11 étapes du contrôle du dopage

Sélection du sportif

Vous pouvez être sélectionné pour un contrôle du dopage en tout temps et en tout lieu.

Un agent de contrôle du dopage (ACD) ou une escorte vous avertira de votre sélection et vous expliquera vos droits et responsabilités.

Notification Présentation au du dopage

> Vous devez vous présenter immédiatement pour votre contrôle. L'ACD peut vous accorder un délai pour vous présenter, mais uniquement dans certaines circonstances.

Équipement pour le prélèvement d'échantillons

Vous pouvez faire votre choix parmi des équipements de prélèvement scellés individuellement.

Votre échantillon

Il vous sera demandé de fournir un échantillon, sous la surveillance d'un ACD ou d'une escorte. Il peut également vous être demandé de fournir un échantillon de sang.

Remplissage de votre formulaire de contrôle du dopage •

Vous avez le droit d'écrire des commentaires sur le déroulement de votre session de contrôle du dopage. Assurez-vous que toutes les informations soient correctes. y compris le numéro de code de l'échantillon. Vous recevrez une copie du formulaire de contrôle du dopage.

#### Mesure de la gravité spécifique

L'ACD mesurera la gravité spécifique de l'échantillon pour s'assurer qu'il ne soit pas trop dilué pour être analysé.

#### Scellage des échantillons

Vous scellerez les flacons A et B en suivant les instructions de l'ACD.

Volume d'urine

Un volume minimum de 90 ml est requis pour tous les échantillons.

Division de l'échantillon

Votre échantillon sera divisé entre les flacons A et B.





Protea Assurance Building, 8th Floor, Greenmarket Square, Le Cap, 8001,

Afrique du Sud • Tél.: +27.21.483.9790 • Téléc.: +27.21.483.9791 C/O Japan Institute of Sports Sciences, 3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku, Tokyo, 115-0056,

Maison du Sport International, Avenue de Rhodanie 54, 1007 Lausanne, Suisse • Tél.: +41.21.343.43.40 • Téléc.: +41.21.343.43.41

World Trade Center Montevideo, Tower II, Unit 712, Calle Luis A De Herrera 1248,

Montevideo, Uruguay • Tél.: +598.2.623.5206 • Téléc.: +598.2.623.5207

Japon • Tél.: +81.3.5963.4321 • Téléc.: +81.3.5963.4320

**Afrique** 

**Europe** 

latine

Amérique

Asia/Oceania